



Résumé de l'atelier « Protection des eaux dans le cadre de l'agriculture orientée pratique »

Lundi 20 avril 2026 @ Luxlait Vitarium

Le 4^e plan de gestion national pour la mise en œuvre de la Directive-cadre sur l'eau (DCE) pour la période 2027-2033 est actuellement en cours d'élaboration. Cependant, la mise en œuvre du plan de mesures actuel ne progresse guère — pas seulement dans le secteur agricole. Le défi consiste à faire progresser la mise en œuvre de toutes les mesures de protection des eaux en s'appuyant fortement sur l'agriculture comme allié, notamment en trouvant des voies constructives pour engager et motiver les acteurs agricoles dans la protection de nos ressources en eau, et en identifiant ou renforçant des programmes qui favorisent la proactivité des exploitations agricoles.

Cet atelier visait à identifier, du point de vue de la pratique, des problèmes et obstacles concrets, afin d'en déduire des solutions adaptées au terrain pour l'avenir. De plus, c'était l'occasion d'échanger sur la manière dont les conseillers agricoles pourraient être intégrés dans le processus de planification et de mise en œuvre. Les propositions élaborées conjointement sont non seulement utiles dans le contexte du prochain plan de gestion DCE (4^e), mais les connaissances acquises lors de cet atelier peuvent également être pertinentes pour la conception de la future loi agricole, qui couvrira presque la même période. L'atelier était destiné aux conseillers agricoles — un maillon essentiel dans la protection des eaux — ainsi qu'aux coordinateurs des partenariats de bassins versants. Des représentants de l'Administration de la gestion de l'eau (AGE), de l'ASTA et des ministères de l'Environnement et de l'Agriculture y ont assisté comme observateurs.

L'atelier a abordé les thèmes et questions suivants : défis et objectifs dans le domaine des eaux de surface, sélection de mesures concernant l'agriculture (structure des cours d'eau, continuité écologique) et leur visualisation dans le Géoportail, présentation et discussion d'exemples issus de la pratique de la protection des eaux, résolution des obstacles et conflits d'intérêts lors des phases de planification et de mise en œuvre, formes possibles de collaboration et cadres nécessaires.

Après une ouverture de l'atelier par Pol Gantenbein de la Chambre d'Agriculture (LWK) et Anne-Marie Reckinger de l'Administration de la Gestion de l'Eau (AGE), ainsi qu'un bref aperçu du programme par Norry Schneider (CELL) expliquant l'importance de cet atelier, et une courte session de présentation des 44 participants, Christine Barthelemy et Nora Flammang de l'AGE ont présenté un discours introductif sur l'hydromorphologie (continuité, structure des cours d'eau, renaturation) et les apports diffus (nutriments, pesticides). Elles ont également présenté une [visualisation dans le Géoportail](#) permettant de trouver des données plus précises à l'échelle locale.

Deux **courts exposés pratiques** ont montré ce qui a fait ses preuves, où des résistances ont été rencontrées et comment elles ont été résolues. Patrick Thommes du Parc Naturel de l'Our (Station Biologique / Natura 2000) a montré comment la protection de l'eau et des habitats peut être réunie grâce au rapport d'expérience d'un

projet de clôturage à Kuborn. Stephan Müllenborn, du Partenariat de rivière Syr, a donné un exemple concernant la restauration de la continuité écologique à la Syr et ses affluents.

Une **enquête Mentimeter** a permis d'obtenir un retour des participantes sur les points suivants :

1. Catégories de mesures les plus efficaces : Les participants ont classé la gestion des nutriments et la fertilisation ainsi que la gestion des sols et la protection contre l'érosion comme les mesures les plus efficaces pour la protection des eaux. Les bandes riveraines et zones tampons arrivent en troisième position, tandis que la réduction des pesticides a reçu une priorité moindre.

2. Critères d'évaluation de l'efficacité : Les critères cités comme les plus importants ont été les impacts environnementaux et la durabilité à long terme, suivis de l'acceptation par les agriculteurs. La facilité de mise en œuvre ainsi que les coûts et la rentabilité figuraient également en bonne position, bien qu'ils passent après les facteurs écologiques.

3. Principaux obstacles à la mise en œuvre : Le manque d'acceptation a été identifié par la majorité comme le plus grand obstacle, suivi de près par la complexité des exigences et les incertitudes bureaucratiques concernant les responsabilités. Autres barrières significatives : des processus de mise en œuvre difficiles, des coûts élevés et un temps important requis pour les agriculteurs.

4. Mesures pour atteindre les objectifs plus rapidement : Dans le nuage de mots ouvert, les participants ont principalement mentionné le conseil, la sensibilisation et une collaboration renforcée comme facteurs clés pour des progrès plus rapides. De nombreux participants ont également réclamé une réduction de la bureaucratie, des modèles de financement plus concrets et un accent mis sur des solutions pratiques et ascendantes (*bottom-up*).

5. Plus grand potentiel d'amélioration : Le groupe voit clairement le plus grand potentiel dans la gestion des nutriments et la fertilisation, suivi par l'amélioration de la gestion des sols et la protection par les bandes riveraines. La réduction des pesticides et la promotion de l'agriculture biologique sont également considérées comme des champs d'action pertinents avec un fort potentiel de développement.

Par la suite, trois tables thématiques ont offert un échange et une discussion sur les obstacles et les approches de solution :

A. Hydromorphologie : Comment améliorer les structures des cours d'eau sans surcharger les agriculteurs ? Les participants ont réclamé des mesures telles que le démantèlement des protections de rives, la création de bandes riveraines et la restauration de parcours naturels (méandres, zones inondables), un mélange de plusieurs approches étant considéré comme idéal. Les principaux obstacles identifiés sont le manque de garantie à long terme pour l'entretien, des responsabilités et propriétés foncières floues, ainsi que des conflits avec la production agricole et l'accès aux points d'abreuvement. En tant que solution, il a été souligné que l'exploitation doit rester garantie même en dehors des projets, que la planification doit se faire conjointement avec les agriculteurs, et que des délais clairs et longs pour les futures obligations ainsi qu'une meilleure synergie avec les financements Natura 2000 sont nécessaires.

B. Quelles mesures réduisent efficacement les apports diffus (nutriments/pesticides) et sont faisables ? Des mesures concrètes ont été demandées, telles que l'identification des points problématiques, la promotion de la protection contre l'érosion (couverture des sols, diguettes transversales), le maintien des prairies et la mise en œuvre d'engrais adaptée aux besoins. Les plus grands obstacles résident dans le manque de temps des agriculteurs, des réglementations perçues comme trop rigides, un manque de flexibilité dans les périodes d'épandage des engrais organiques ainsi que des délais administratifs, un déficit général de communication et l'accusation de culpabilisation unilatérale. Pour remédier à cela, les participants ont plaidé pour un conseil et un accompagnement plus intense et holistique sur place, une plus grande flexibilité des conditions cadres tout en visant des objectifs, ainsi qu'une plus forte intégration des aspects économiques dans les services de conseil.

C. Quels cadres financiers, techniques et organisationnels manquent pour une mise en œuvre effective des mesures ? La discussion a montré que malgré des programmes existants, les subventions pour les fourrages sont souvent insuffisantes et que des exigences complexes en matière de gestion des nitrates créent de l'incertitude. Les obstacles centraux sont la complexité élevée du

sujet, les goulots d'étranglement bureaucratiques, les interlocuteurs flous dans les administrations et la difficulté de contacter directement les agriculteurs. En tant que solutions essentielles, on cite la clarification des frais ultérieurs et des obligations d'entretien dès le départ, un conseil à l'échelle de l'exploitation entière, la prise en compte des avantages économiques pour les agriculteurs, la promotion d'exemples positifs, ainsi qu'une approche coordonnée de tous les conseillers pour clarifier les priorités et augmenter l'acceptation.

À la suite des tables de travail, les participants ont pu prioriser les mesures sur lesquelles nous devrions travailler.

Dans la discussion finale, les participants ont souligné la nécessité d'une **approche globale et spatialement différenciée**, car toutes les substances ne suivent pas le même chemin vers les cours d'eau et des mesures générales comme les bandes riveraines ne suffisent pas pour tous les problèmes (par exemple les nitrates). Il a été souligné que la **résilience alimentaire et la résilience de l'eau** doivent être équivalentes ; une extensification ou une renaturation à grande échelle serait utopique si la sécurité alimentaire nationale doit être préservée simultanément. Par conséquent, l'accent devrait être davantage mis sur **l'augmentation de l'efficacité** (moins de pertes plutôt que simple réduction des engrais) et sur la promotion de **prairies productives et de fourrages**, afin de minimiser les apports de nutriments, de sédiments et de pesticides.

Comme demandes centrales, **plus de flexibilité** pour les agriculteurs, une priorisation plus claire et des études ciblées pour étayer les thèses ont été dégagées. La discussion a mis en lumière que trop d'informations d'un coup peuvent être contre-productives et que des **solutions concrètes doivent viser les véritables points problématiques**. Un résultat important a été la prise de conscience que tous les objectifs (environnement, économie, production) doivent être adaptés les uns aux autres pour éviter les conflits d'objectifs, et que les mesures doivent être individualisées selon les conditions spécifiques de chaque parcelle et de chaque exploitation.

Même si certains sujets et préoccupations n'étaient pas surprenants, **l'intérêt des conseillers à poursuivre et approfondir les échanges était grand**, avec 28 participants sur 30 disposés à continuer à collaborer pour améliorer la gestion de l'eau au Luxembourg. **L'évaluation** suivante a pu être réalisée sur place via Mentimeter : Le séminaire sur la gestion de l'eau au Luxembourg a obtenu un écho positif, avec un accent particulièrement positif sur le thème mais des critiques concernant le format. Les participants ont principalement regretté un manque de temps et de contenus concrets, préférant des études de cas et des analyses approfondies plutôt qu'une approche trop superficielle couvrant trop de sujets. Les objectifs du séminaire ont été atteints de manière mitigée : l'identification des conflits d'intérêts a bien fonctionné, tandis que l'amélioration de l'efficacité pratique comme le financement ou les formations sont des points à améliorer.